

De plus, compte tenu des autres candidats heureux que nous avons actuellement en inventaire, nous devons vous informer qu'il est peu probable qu'il soit nécessaire de tenir d'autres examens.

Monsieur le président, si la guerre était déclarée demain matin, tout le monde serait à l'ouvrage. Mais en temps de paix, on garde les jeunes en inventaire, inventaire de «candidats heureux».

Et je répète la citation:

... compte tenu des autres candidats heureux que nous avons actuellement en inventaire...

Voilà qui est formidable, monsieur le président.

Dans le commerce, l'accumulation de comptes trop élevés, ou un inventaire trop élevé, conduit souvent à la faillite. Je me demande jusqu'où on peut aller avec nos inventaires de main-d'œuvre, si bien dressés par les agents de dotation en personnel de la Fonction publique.

Monsieur le président, je connais le cas d'un jeune homme qui était un élève modèle et bilingue à 95 p. 100. A la suite d'une petite enquête que j'ai osé pousser, on me répondit tout simplement que ce jeune homme ne connaissait pas assez la langue anglaise.

Mais on avait pourtant engagé, pour aller combattre les mauvais Allemands, des gars qui ne savaient ni lire ni écrire. Mais, en temps de paix, il faudrait des gars bilingues à 101 p. 100.

Actuellement, toutes les raisons sont bonnes pour se débarrasser des jeunes, peu importe dans quel ministère ils postulent un emploi.

Dans le cas des candidats non chanceux, il n'existe même pas de Kardex; ils sont tout simplement rayés des listes.

Alors, notre homme part à l'aventure, oubliant sa profession, et il acceptera n'importe quelle situation.

Congédié après trois mois avec moins de cotisations qu'il n'en faut pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage, il pourra se diriger au bureau du bien-être social. A cet endroit, il sera respecté s'il a dépensé son argent au fur et à mesure qu'il recevait ses paies. S'il a économisé quelque peu, il se fera dire: Dépense ton argent, mon vieux; tu reviendras nous voir lorsque tu n'auras plus un sou. Alors, on travaille pendant trois mois et on chôme pendant six mois. Automatiquement, le gars est toujours à zéro, et n'a aucun moyen de s'en sortir.

En décembre 1964, dans son premier exposé annuel, le Conseil économique du Canada disait, comme on peut le lire à la page 38, et je cite:

A la lumière d'études sérieuses, nous sommes arrivés à la conclusion qu'un taux d'emploi de 97 pour cent, ou un taux de chômage de 3 pour cent, constituerait un objectif réaliste pour le reste de la décennie et que les politiques économiques devraient être activement orientées vers la réalisation de cet objectif. Nous reconnaissons que cet objectif est lié aux autres grands objectifs économiques, comme le maintien d'une stabilité raisonnable des prix et d'une situation viable de la balance des paiements.

Par ailleurs, à la page 39, on pouvait lire ce qui suit:

... nous sommes convaincus que dans une conjoncture favorable tant sur le plan intérieur qu'extérieur et moyennant une politique économique appropriée, cet objectif est réalisable.

Monsieur le président, cet objectif était réalisable, selon les experts, en 1964. Toutefois, le bulletin mensuel de juillet 1970 du Bureau fédéral de la statistique indiquait que le nombre des chômeurs atteignait 529,000, soit 6.1 p. 100.

Monsieur le président, le gouvernement a également négligé plusieurs points. Et si, malgré des études sérieuses, il a lamentablement échoué, c'est qu'il a négligé l'aspect économique. Il s'est attardé une fois de plus et a continué à se plier aux exigences des créateurs de l'argent et du crédit, c'est-à-dire les banques à charte auxquelles il a cédé ses pouvoirs.

Le gouvernement a échoué également, car il ne tient pas compte du fait que, dans plusieurs secteurs de la production nationale, la machine remplace l'homme.

A la page 13 du premier exposé annuel de Conseil économique du Canada, on peut lire ce qui suit:

... de 1946 à 1963:
 —la production réelle globale a doublé ou à peu près;
 —la production réelle par habitant a augmenté d'environ 30 pour cent;
 —la production réelle par personne employée s'est accrue de près de 50 pour cent;
 —la production réelle par homme-heure a augmenté de près de 70 pour cent.

De 1946 à 1963, la production a doublé, mais nous savons qu'elle a triplé de 1954 à 1970, puisqu'elle n'était que de 25 milliards à ce moment-là, et que pour l'année 1970, on prévoit qu'elle atteindra 80 milliards.

Au lieu de payer 500,000 personnes à ne pas travailler, à ne pas produire, pourquoi ne pas utiliser des crédits nouveaux dans la lutte contre le chômage?

Pourquoi ne pas concevoir un plan en vertu duquel on paierait les personnes à travailler?

Dans diverses régions du Canada, n'est-il pas possible de faire effectuer des travaux utiles et urgents dont l'exécution pourrait être réalisée immédiatement par les personnes qui sont en chômage?

Dans différentes régions, ne pourrait-on pas imaginer que les chômeurs puissent bâtir une industrie à la mesure de la région, avec les ressources de la région, ce qui leur procurerait de l'emploi une fois sa construction terminée?

Dans une certaine ville, ne pourrait-on pas entreprendre des travaux communautaires engendrant, à court terme, une expansion industrielle prévisible?

Dans une région où les taudis abondent, sommes-nous incapables d'élaborer un projet d'habitation sous forme de coopérative, à l'accomplissement duquel les chômeurs mal logés seraient très heureux de travailler?

A mon avis, si on utilise des crédits nouveaux pour faire travailler les chômeurs, les grands malaises qui nous menacent disparaîtraient rapidement. Ce serait un moyen de faire disparaître la grande plaie sociale dont le Canada est affligé.

Je propose une autre mesure. Étant donné qu'il existe très peu de relations entre l'éducation et l'industrie, le gouvernement devrait étudier et mettre en pratique l'intégration des étudiants dans l'industrie pendant qu'ils sont encore aux études.